



Bundesverwaltungsamt
– Zentralstelle für das
Auslandsschulwesen –



CERTIFICATION D'ALLEMAND - Deutsches Sprachdiplom -

**Deutsches
Sprachdiplom**
der Kultusministerkonferenz

Collège Claude Debussy

Contact : Mme PHILIPP

31, rue Alexandre Dumas
78100 Saint-Germain-en-Laye



Les élèves germanistes peuvent être inscrits par leur établissement au **Deutsche Sprachdiplom 1 (DSD1)**, c'est-à-dire à la certification proposée par la **KMK** (*Kultusministerkonferenz*, conférence des ministres de l'éducation).

Qu'est-ce que la « CERTIFICATION A2/B1 de la KMK ? »

Il s'agit d'un examen qui, en cas de réussite, permet l'obtention d'un diplôme attestant d'un niveau de langue **A2** ou **B1**.

La certification est proposée aux élèves de **3^e** au collège Claude Debussy. Cette inscription implique :

- le volontariat des élèves,
- l'accord des familles,
- le volontariat de la professeure d'allemand, **Mme PHILIPP**.

L'inscription au **DSD1** est **gratuite** dans le cadre de l'Éducation nationale, alors que le même type d'examen dans un institut culturel allemand, tel que le **Goethe-Institut**, coûte 165 €.

À quoi sert la certification ?

La réussite à la certification donne droit à un **diplôme allemand** établi par la **Conférence des ministres de l'éducation des Länder (KMK)**.

Ce diplôme est :

- **internationalement reconnu**,
- **valable à vie** (comme le baccalauréat ou le permis de conduire),
- une **attestation officielle de niveau d'allemand** pour toutes les occasions ou candidatures nécessitant la maîtrise de cette langue.

La réussite au niveau **B1** permet notamment :

- la **poursuite des études** dans un établissement d'enseignement public en **Allemagne**,
- la facilitation de la **recherche d'un stage** ou **d'un emploi en Allemagne**.

En France, le diplôme permet également **d'attester officiellement d'un niveau d'allemand** pour toutes les situations où une langue étrangère est requise.

C'est aussi un **excellent entraînement** pour tout autre type d'examen, comme le **Diplôme National du Brevet** ou le **baccalauréat**, qui incluent une épreuve orale sur dossier. L'élève se familiarise avec ce type de situation : épreuve très cadrée et d'une durée définie.

Les épreuves de la certification :

Écrit aura lieu **mardi 10 mars 2026 de 9h00 à 12h30** au **Collège Claude Debussy**.

Toutes les activités de communication langagière sont évaluées :

- compréhension de l'écrit,
- compréhension de l'oral,
- expression écrite,
- expression orale en continu et en interaction.

Oral aura lieu **entre le 28 janvier et le 3 avril 2026** au **Collège Claude Debussy**.

Chaque élève recevra une **convocation individuelle** précisant l'horaire de son passage. Les candidats devront présenter un **exposé au choix d'une durée de 4 à 5 minutes**, suivi d'un échange avec le jury.

Les élèves **seront préparés** à ces épreuves dans le cadre du **cours d'allemand**.

«**Wir wünschen allen Kandidaten viel Erfolg !**»



DSD I (Niveaustufen A2/B1)